

Les actionnaires d'ENR Russia Invest SA sont convoqués en

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Le jeudi 25 juin 2009, à 11h00,
AU MANDARIN ORIENTAL HOTEL DU RHÔNE, Genève

ORDRE DU JOUR

1. Rapport annuel, comptes de groupe et comptes annuels 2008, rapport de l'Organe de révision et de réviseur des comptes du groupe.

Le Conseil d'administration propose d'approuver le rapport annuel, les comptes de groupe et les comptes annuels au 31 décembre 2008.

2. Décision relative à l'affectation du résultat de l'exercice 2008

Le Conseil d'administration propose de reporter à nouveau la perte d'un montant de CHF 6'082'586.

3. Décharge aux membres du Conseil d'administration

Le Conseil d'administration propose de donner décharge aux membres du Conseil d'administration.

4. Election des membres du Conseil d'administration

Le Conseil d'administration propose de réélire Monsieur Gustav Stenbolt et le Dr. Walter Fetscherin pour un mandat expirant à la date de la prochaine Assemblée générale ordinaire.

5. Election de l'organe de révision et du réviseur des comptes de groupe

Le Conseil d'administration propose de réélire pour un mandat d'un an PricewaterhouseCoopers SA en tant qu'Organe de révision et réviseur des comptes de groupe.

6. Divers

Le rapport annuel, les comptes de groupe et les comptes annuels 2008 ainsi que le rapport de l'Organe de révision peuvent être consultés dès le 4 juin 2009 au siège de la Société, Place du Molard 2-4, 1204 Genève. Chaque actionnaire peut demander qu'un exemplaire de ces documents lui soit envoyé.

Les actionnaires peuvent retirer la carte d'admission jusqu'au 18 juin 2009 à midi auprès de Pictet & Cie, M. Sven Crausaz, Téléphone +41 58 323 25 28, Télécopie +41 58 323 20 50, Route des Acacias 60, 1211 Genève 73, ainsi que auprès de Pictet & Cie, Niederlassung Zürich, Herr Sven Crausaz, Téléphone +41 58 323 25 28, Télécopie +41 58 323 20 50, Freigutstrasse 12, 8002 Zürich,

moyennant dépôt des actions, ou d'une pièce justifiant leur dépôt auprès d'une autre banque. Les titres restent bloqués jusqu'à la fin de l'Assemblée générale.

Selon l'article 19 des statuts, chaque actionnaire peut se faire représenter par une autre personne, actionnaire ou non. En outre, chaque actionnaire a la possibilité, de par la loi, de faire représenter ses actions à l'Assemblée générale par les organes de ENR Russia Invest SA ou par une banque en tant que représentant dépositaire, ou en qualité de représentant indépendant par Me Georges Fournier, c/o Etude Poncet, Buhler, Lacin & Vallery, 5, rue Pedro Meylan, Case postale 434, 1211 Genève 17, Téléphone +41 22 809 10 50, Télécopie +41 22 809 10 40. Sauf instruction expresse contraire au moment de la remise de la procuration, le droit de vote est exercé dans le sens de l'acceptation des propositions du Conseil d'administration.

Les représentants dépositaires d'actions au sens de l'article 689d CO sont priés de communiquer le plus tôt possible à la Société, mais au plus tard le 15 juin 2008 à midi, le nombre d'actions qu'ils représentent et le numéro des cartes d'admission représentées. Sont considérés comme représentants dépositaires les établissements soumis à la Loi fédérale du 8 novembre 1934 sur les banques et les caisses d'épargne ainsi que les gestionnaires de fortune professionnels.

Genève, le 4 juin 2009

Au nom du Conseil d'administration
Le Président
Gustav Stenbolt